

UN CANAL S'EST PERDU

à Buret

Le promeneur qui arpente le rude plateau ardennais du côté de Buret — un hameau de Tavigny entre Houffalize et la frontière grand-ducale — et qui emprunte un sentier plongeant dans un vallon inattendu, n'en croit pas ses yeux. Au-delà d'un rideau de taillis, au bout d'une tranchée rectiligne partiellement remplie d'une eau glauque s'ouvre... un petit tunnel percé dans la colline.

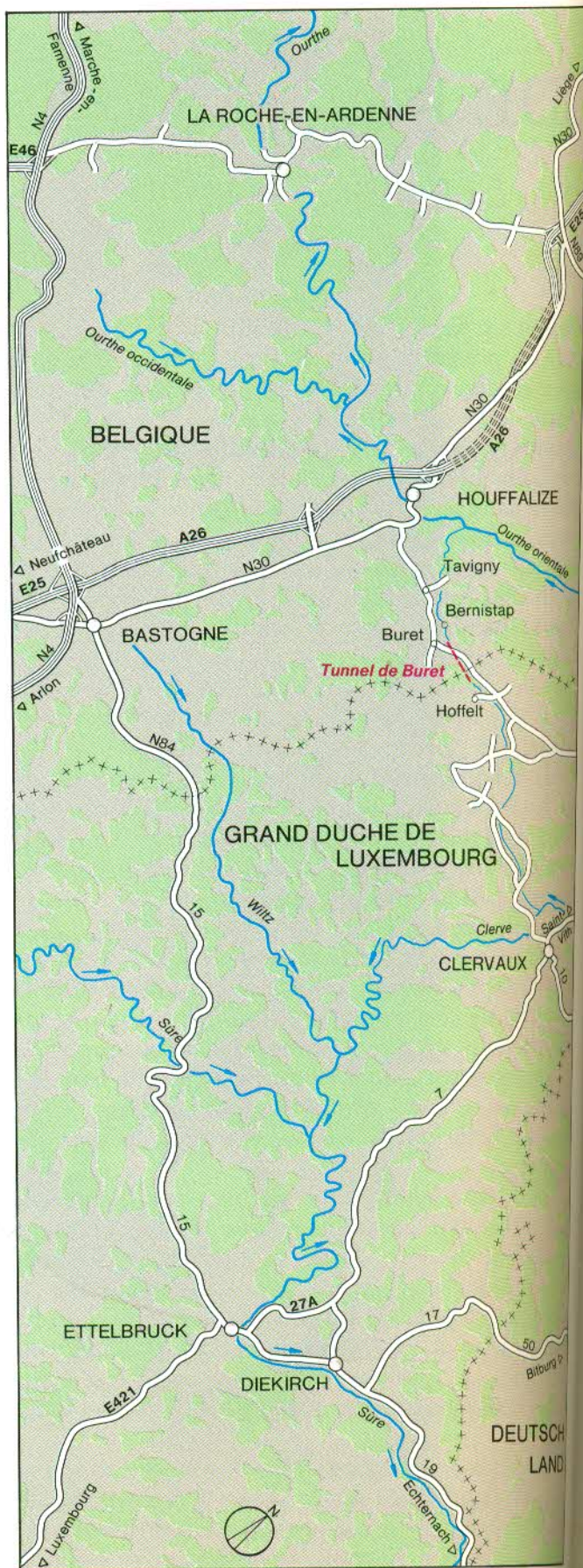
Sous la voûte de briques, l'eau poursuit une stagnation souterraine tandis que les abords de l'ouvrage laissent apparaître ce qui fut un quai...

Surpris, le visiteur devine, sans trop y croire, qu'il découvre là l'ébauche ancienne d'un canal. Mais il ignore, généralement, de quelle entreprise témoignent ces vestiges. Il ne sait pas que Guillaume Ier de Hollande conçut le projet, trente ans avant le percement de l'isthme de Suez et cinquante ans avant celui de Panama, de relier par voie fluviale la Meuse à la Moselle en franchissant la barrière ardennaise haute, sur le tracé, de près de cinq cents mètres.

Le souverain des Pays-Bas, qui, outre la Belgique, administrait le Grand-Duché de Luxembourg, voulait sortir de son isolement ce territoire privé de communications, à l'économie sous-développée. Le canal aurait suivi le cours de l'Ourthe jusqu'à Tavigny. Sur le versant luxembourgeois, il aurait emprunté les vallées de la Clerve et de la Wiltz avant de rejoindre la Sûre.

Le projet était plus qu'audacieux : outre le tunnel de Buret, l'ouvrage devait comporter 218 écluses ! Certaines dénivellations à racheter étaient tout bonnement impressionnantes, comme les 270 mètres entre La Roche et Tavigny, qui, à eux seuls, auraient requis... une cinquantaine d'écluses. Le roi, il est vrai, avait exigé que le canal fût capable d'accueillir des péniches de 25 mètres de long et 2,50 mètres de large, avec un tirant d'eau proche d'un mètre.

L'exécution du projet fut confiée, le 1er juillet 1827, à la Société Générale du Luxembourg, qui établit son quartier général au château de Tavigny, aujourd'hui transformé en ferme. La direction des





travaux incombait à l'ingénieur De Puydt, expert en canalisation. Le premier coup de pioche fut donné le 13 janvier 1829, au lieu-dit Bernistap, près de Buret. Quelques jours plus tard, on entreprit également une tranchée sur l'autre versant, près de Hoffelt, à trois kilomètres de là.

En fait, l'ingénieur avait choisi de commencer par le plus difficile, le franchissement de la crête marquant la séparation des eaux entre les bassins de la Meuse et de la Moselle, à 490 mètres d'altitude. Très vite, il avait abandonné la solution d'une percée à ciel ouvert, véritable ouvrage de titan.

L'excavation de la tranchée d'accès et les premières centaines de mètres du tunnel coûtèrent des efforts terribles aux terrassiers et aux mineurs, ainsi qu'aux... femmes des villages environnants, dont la Société louait les services pour évacuer les déblais, dans des hottes.

Malgré les difficultés rencontrées, le tunnel atteignait 440 mètres en juillet 1830, quand éclata la révolution qui devrait mener la Belgique à l'indépendance. Devant l'insistance du roi, les travaux continuèrent comme si de rien n'était. En 1832, la galerie était longue de 1150 mètres et 7 puits d'aération avaient été forés.

Il fallut pourtant se rendre à l'évidence : la frontière entre la jeune nation et le Grand-Duché passait par la ligne de crête. Guillaume abandonna son rêve, et les ouvriers, leurs pics.

Une voûte de briques sales, un peu d'eau stagnante au fond d'un vallon : si les vestiges du tunnel de Buret ne sont guère impressionnants, ils évoquent une entreprise ancienne particulièrement passionnante et audacieuse. Et puis, quelle n'est pas la surprise du promeneur quand il découvre, au fond d'un vallon, au cœur de l'Ardenne, l'embryon d'une voie fluviale !

Pendant cinq ans, de 1827 à 1832, la Société Générale du Luxembourg fut sur le terrain, dans les villages ardennais de Buret et de Tavigny, avec une petite armée d'ingénieurs, d'ouvriers, de contremaîtres. Elle avait très tôt établi son quartier-général au château de Tavigny, qui présente aujourd'hui encore le visage d'une agréable demeure au séjour paisible.

